

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC	
VENTE (MINI 5000€) Maison, appartement	MODALITES (% forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
De 1€ à 99 999€	9%	Vendeur ou acquéreur
De 100 000€ à 139 999€	8%	Vendeur ou acquéreur
De 140 000€ à 249 999€	7%	Vendeur ou acquéreur
De 250 000€ à 399 999€	6%	Vendeur ou acquéreur
De 400 000€ à 999 999€	5%	Vendeur ou acquéreur
De 1 000 000€ à plus	4%	Vendeur ou acquéreur
Local commercial (murs), parts sociales de SCI, fonds de commerce	7%	Vendeur ou acquéreur
Garage ou place de parking	3000€	Vendeur ou acquéreur

Principe de non cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

LOCATION Locaux à usage d'habitation (vide ou meublé) soumis à la loi du 6 juillet 1989	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Entremise et négociation	Studio / T1 / T2 = 50€ T3 et + / maison = 100€	
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	10€ / m ² de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013) 8€ / m ² de surface habitable pour les zones non tendues	10€ / m ² de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013) 8€ / m ² de surface habitable pour les zones non tendues
Rédaction de bail mission unique	300€	
Etat des lieux mission unique	6€ / m ² de surface habitable	
	MODALITES	A LA CHARGE DU
Locaux commerciaux et/ou locaux professionnels	16%	Bailleur / locataire
Location saisonnières	25%	Propriétaire
GESTION	7,20% sur loyers et charges encaissées	Propriétaire